



PV du CA du 27 juin 2024

A 17h05 M. Choulak ouvre la séance du sixième CA de l'année scolaire 2023-2024. Avec 15 présents, le quorum est atteint et les travaux débutent.

Est nommé secrétaire de séance M. Bignon

Mme Boussuge, Mme Locatelli, Mme Cotineau, M. Napora, souhaitent assister au CA en auditeurs libres, M. Choulak refuse et rappelle que le CA n'est pas public.

M. Choulak propose l'ordre du jour au CA.

Mme Faucomprez voudrait ajouter une question à l'ordre du jour, M. Choulak propose de la traiter au prochain C.A.

M. Guerineau pose la question de la possibilité qu'il y ait des auditeurs libres en CA comme en mairie par exemple.

M. Choulak précise qu'il est possible qu'il y ait éventuellement des invités au CA si leur présence est utile et s'ils en font la demande suffisamment tôt, ce qui n'a pas été le cas. La présence éventuelle d'auditeurs ou d'invités est laissée à l'appréciation du chef d'établissement, président du CA.

1) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 7 mars :

Approuvez-vous le compte rendu du CA du 7 mars 2024 ?

OUI 15 NON 0 ABSTENTION 0

2) Nouvelle répartition des heures de la DHG 2024-2025 pour la constitution des groupes

Pourquoi revoter les groupes ?

- 1) Question de légalité, circulaire du 25/03/2024
- 2) Question des effectifs : nous passons de 125 inscrits à 137.

Constat d'une situation difficile : des classes à 30 avec une forte hétérogénéité posent un problème : des élèves sont très bons et s'ennuient, des élèves sont faibles et nous ne parvenons pas toujours à les accompagner correctement. Il est nécessaire de faire autrement ou du moins d'essayer.

- a) Présentation pour information de la nouvelle organisation en français et mathématiques des groupes de besoin pour les élèves de 6^e et 5^e.
En 6^{ème} : 5 classes, 7 groupes (137 élèves). Alignement de 3 classes (4 groupes) vs 2 classes (3 groupes) effectif moyen des groupes, 20 élèves.

En 5^{ème} : 6 classes, 8 groupes (153 élèves). Alignement de 2 disciplines français, maths.
Alignement de 3 classes (4 groupes) vs 3 classes (4 groupes).

Effectif moyen des groupes : 19 élèves.

Comment constituer les groupes ? En sixième, en relation avec les professeurs des écoles pour constituer les groupes dès septembre.

Suite aux évaluations nationales, nous pourrions faire des réajustements.

Nous travaillons en semestre, nous restons en semestre.

Après les conseils de classe mi-janvier, si nous devons changer les élèves de groupes, on pourrait le faire.

17H23 arrivée de M. Fossé.

Mme Bourge Alves : Il avait été évoqué qu'il y ait des vases communicants : un élève monte, un autre devra descendre.

M. Choulak : nos groupes seront restreints, nous ferons monter les élèves sans faire descendre les élèves du groupe d'au-dessus.

Mme Bertrand : ça veut dire que le collègue qui a le groupe a besoins les plus forts verra son effectif de plus en plus réduit, pendant que d'autres verront leur groupe s'alourdir.

Mme Macron : cela veut dire que les professeurs devront avoir une progression commune

M. Choulak : cela veut dire que la progression commune sera plus contraignante.

Mme Bocenno : on a une progression commune, on s'y tient. C'est déjà le cas.

M. Choulak : c'est déjà le cas, lorsqu'un professeur est absent, une classe peut avancer plus vite que l'autre, tout le programme sera fait en fin d'année.

Mme Bertrand : cela enlève de la souplesse.

M Guerineau : si un groupe de 13 n'a pas son prof, on ne prend pas les 13 dans notre groupe.

M. Choulak : C'est exactement ça car ce n'est pas encore prévu. Ils iront comme d'habitude en permanence.

Mme Bertrand : lors du vote, le CA ne s'était pas prononcé en faveur des classes de niveau, une motion a été jointe à notre vote.

M Choulak présente la DGH. Avec cette nouvelle version présentée ce soir, il y aura des groupes à hétérogénéité maîtrisée dont deux seulement regroupant les élèves fragiles et à besoins en effectifs réduits.

M Guerineau souhaite lire une intervention des collègues de français sur les conséquences concrètes et le partage de classe associé.

M Choulak souhaite finir sa présentation avant les commentaires pour éviter les mélanges de genre et surtout pour que tous les membres aient le même niveau d'information avant le passage au vote.

M. Choulak : précise le choix fait de créer des demi-groupes de 6° en anglais : avantages : permet un meilleur travail pédagogique et notamment de l'oral. Comment le finançons nous ? Il y avait dans la précédente version 2h projet en anglais pour permettre au professeur de la discipline de ne pas se partager entre deux établissements, et un reliquat d'une heure en HSA (non spécialisée). En les prenant, plus d'élèves bénéficieront de ces heures. Mieux qu'un club

à l'effectif forcément restreint. Pour financer les groupes en français et en mathématiques, les heures ont été prises sur les dédoublements de sciences, sur l'AP math et l'AP français, en ramenant le latin aux horaires planchers.

Mme Faucomprez et Mme Bocenno : En mathématiques, il y a suppression des demis-groupes sur tous les niveaux.

M Choulak : en Espagnol on crée autant de groupes que de classes. Il n'y a pas de regroupement et on garde la LCE Espagnol et la LCE Anglais à raison d'une heure en 4e et en 3e.

Mme Debeauce : on avait évoqué que les professeurs de français avaient plus de français que les horaires obligatoires.

M Choulak : nous redescendons à l'horaire plancher, c'est aussi comme cela que nous finançons les groupes supplémentaires.

Il y a équité en sciences, puisque chaque matière scientifique a son dédoublement.

Les heures de labo sont financées ainsi que les 2h pour la chorale.

12 heures, forfait UNSS pour les professeurs d'EPS.

0,5 HSA non attribuée, fléchée pour piscine.

M Bignon : nous n'avons plus de marge pour financer d'autres choses.

M Choulak : Non car des choix ont été faits, notamment de conserver la piscine alors que les coûts sont très élevés. Cela nous coûte 12 000 € plus 1 HSA.

M. Lamour : 10 000 € minimum en tout cas.

M Choulak : J'ai fait le choix de maintenir la piscine, de garder le latin, de financer les 2 groupes supplémentaires en français et en mathématiques sur le niveau 6e et 5e pour mettre en place la réforme « choc des savoirs » et éviter ainsi de créer des classes de niveau dans les autres disciplines.

D'autres établissements ont fait d'autres choix, qui conduisent à un reliquat d'heures pour attribuer des heures supplémentaires avec moins de dédoublements par exemple en sciences. Je n'ai pas fait ce choix. Cette version a l'avantage de préserver tous les postes au sein de l'établissement. Ainsi, il n'y aura à la rentrée prochaine aucun complément de service donné à un autre collègue pour compléter les services d'un enseignant.

Mme Bertrand : il y a un différentiel de -0,5 dans le tableau.

M. Choulak corrige le tableau. Par transparence, je vous propose le TRMD. BMP 6 heures en français.

M Guerineau : ce n'était pas 7 ?

M Choulak c'est 6, avec une heure supplémentaire absorbée.

Mme Meunier : nous ne sommes pas obligés de prendre plus que 2 HS

Mme Faucomprez : le poste de Professeur stagiaire en mathématiques n'apparaissait pas sur le TRMD envoyé à l'ensemble des professeurs du collège.

M Guerineau lit le mot de l'équipe de français au conseil d'administration.

Mme Bertrand : beaucoup croient qu'elle ne sera pas favorable aux élèves et fait perdre en sciences. On pense particulièrement à la technologie, qui a perdu beaucoup. Il n'y aura pas 30 PC, 30 microscopes, on ne peut plus faire manipuler les élèves. Nous relevons aussi les

tensions et la fatigue qui se sont installées entre collègues et avec les parents pour une réforme dont nous ne savons pas quel avenir elle aura.

M Choulak avant la réforme, il y avait déjà 135 établissements au sein de l'académie qui partageaient des classes en français. Ce n'est pas quelque chose d'exceptionnel. Avec cette répartition de la DG, seules 2 classes sur 21 seront partagées.

Mme Macron : les options 4° 3° n'apparaissent pas.

M Choulak elles seront financées autrement. Présentation de la répartition des IMP. Comment finance-t-on les choses non financées par la DG ? Par le PACTE. Nous avons reçu une partie des PACTES. 13 RCD (remplacement de courte durée). En 2023-2024 nous n'en avons consommé que 2.

L'année prochaine les PACTE seront fractionnables en 2 x 9H00 de remplacement.

Mme Bourge Alves : que sont devenus les PACTE non consommés ?

M Choulak : ils sont perdus. 8,5 DF (Devoirs Faits) 4,5 (GPDS, Orientation et tutorat, sciences mêlées arts mêlées..). Il y aura des PACTE projets pédagogiques innovants financés au fil de l'eau en fonction de la validation de projets CNR.

Mme Bertrand : nous ne voyons pas le projet Biodiversité dans les PACTE : l'enseignante pourrait travailler devant les élèves et ne pas être payée ?

M. Choulak si au 1^{er} septembre l'enveloppe PACTE pour rémunérer Mme Colonge n'est pas notifiée, on lui demandera d'attendre d'avoir les PACTE.

Mme Meunier : cela tient compte des 15 % en moins.

Mme Debeauce : où en est le projet CNR pour le savoir-rouler à vélo ?

M Choulak : 2 verrous : sur le plan local, c'est bon avec la mairie, lier pédagogie du savoir-rouler et savoir-nager avec le professeur d'EPS, c'est bouclé, nous attendons la validation.

M Guerineau : comment l'établissement peut tourner sans rémunérations sur des aides ponctuelles ?

M Choulak : on se recentre sur les fondamentaux : ce qui ne sera pas financé sera retiré.

Mme Meunier : on ne pourra pas faire les oraux blancs.

M Choulak : vous devez être en face à face devant les élèves jusqu'au 6 juillet et c'est rarement le cas. Il peut y avoir un équilibre intelligent avec les heures éventuellement dues au cours de l'année.

M Choulak propose de passer au vote. M Bignon souhaite un vote à bulletin secret.

Mme Bocenno précise que les enseignants voteront 3 pour 2 contre, 1 abstention pour refléter un sondage de la salle des professeurs. Ces votes sont répartis aléatoirement.

« Etes vous pour ou contre la répartition de la DGH présentée par le chef d'établissement ? Si vous êtes pour vous écrivez « oui », si vous êtes contre, vous écrivez « non ». Vote blanc si vous vous abstenez.

Approuvez-vous la proposition de ventilation de la DHG pour le nouveau TRMD ?

7 OUI

2 NON

7 ABSTENTION

3) Questions diverses

- quand sera diffusée la liste des fournitures scolaires ?

M Choulak : avant le vendredi 13 juillet, elle sera affichée devant le collège et publiée en ligne.

Mme Meunier : on attend les changements de programmes

Mme Bocenzo : selon les choix des matières.

- quand les élèves seront-ils informés de leur sélection en option (futures classes de 4e)?

M Choulak : Courrier fait aujourd'hui, cela part demain.

- voyage en Angleterre des 3e : aura-t-on un retour de la webradio, des interviews et du film comme annoncé en amont ?

M. Choulak : pas de réponse ce jour mais la semaine prochaine pour le prochain CA.

M Lamour : cela figurera certainement sur le bilan pédagogique donné au prochain CA.

- pourquoi nos élèves à Parmain n'ont-ils pas pu bénéficier d'une liaison 3e - 2nde à Fragonard?

M Choulak : problème de calendrier. Possible au moment où les professeurs principaux de 3° étaient dans le Lot, je ne me voyais pas la faire sans les PP

Mme Faucomprez : l'an dernier c'était pendant le bac de philosophie, les élèves n'ont pas pu visiter le Lycée.

- il avait été évoqué une réunion d'information courant juin aux parents des futurs 5e quant à la mise en place de la réforme, qu'en est-il ?

M Choulak : nous ferons une réunion à la rentrée. Nous avons déjà informé les futurs 6e en allant dans toutes les écoles et une communication via un flyer a déjà été envoyé à toutes les familles.

- serait-il possible d'anticiper l'année prochaine l'envoi des plannings des conseils de classe (J-4 ce semestre)? Ainsi que l'envoi des documents de préparation des conseils a minima 48h avant?

Mme Mailly : c'est ce qui est fait

Mme Debeauce : pour les 6^e, 5^e, 4^e, nous les avons eus le dimanche pour le mardi après-midi.

M Choulak c'est court, et je vous remercie pour votre participation malgré tout. Nous ferons mieux la fois prochaine.

Et éviter les conseils de classe des 5e pendant la classe verte par exemple (pas de préparation en amont pour la 5B et absence de délégués).

M Choulak : le voyage serait décalé plus tard.

- pourquoi les élèves ont-ils eu l'obligation de jeter à la poubelle leurs carnets de correspondance ce mardi 25/06 à la grille à 16h45 ?

M Choulak il existe un rite qui consiste à détruire le carnet en le brûlant. Nous avons voulu l'éviter